



Santé publique

Interdire la vente d'alcool aux mineurs ?

La prochaine *Lettre du CEAS* (n° 211 de mars 2006) présentera une enquête réalisée en France auprès des jeunes de 17 ans. Elle montre que les jeunes Ligériens enregistrent « *la plus importante consommation régulière d'alcool au plan national, nettement tournée vers l'ivresse* ». Cette question de la consommation abusive d'alcool par les jeunes préoccupe Daniel Mach, député UMP des Pyrénées-Orientales, qui a déposé une proposition de loi visant à interdire la vente d'alcool aux mineurs.

L'alcoolisme des jeunes est un véritable fléau, selon Daniel Mach. Chaque fin de semaine, il occasionne une multiplication des incivilités, des bagarres, des accidents... Depuis quelques années, poursuit le député, « *l'âge moyen des consommateurs baisse sensiblement et de plus en plus de jeunes mineurs consomment de manière immo-dérée, mettant ainsi en danger leur vie et celle d'autrui* ». Or, si les élus locaux ont la possibilité de réglementer les horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boisson, ils sont démunis face à un nouveau phénomène : l'achat en quantités diverses et à bas prix d'alcool dans les commerces d'alimentation hyper et supermarchés par des jeunes âgés de 14 à 18 ans.

Le Code de la santé publique permet à des jeunes de plus de 16 ans d'acheter de l'alcool, en tout légalité, dans les débits de boisson ou les grandes et moyennes surfaces.

Afin de remédier à ce phénomène de société, Daniel Mach préconise d'interdire la vente d'alcool à tous les mineurs, sans distinction d'âge, et d'obliger les propriétaires de commerces à afficher cette interdiction, à l'entrée de leur surface de ventes et à la sortie des magasins, sur leurs caisses enregistreuses.

Par ailleurs, afin d'assurer un respect effectif de la loi, la vente de boissons alcoolisées serait conditionnée par la vérification de l'identité du consommateur.

Daniel Mach a le mérite de s'attaquer à un grave problème. Il reste à savoir si une telle proposition, sans aucune approche globale, positionnée uniquement sur un champ répressif, a quelque chance d'aboutir un jour...

>>> Réagir, donner son avis.

« Dans cette partie de cache-cache [avec les alcooliers], il est essentiel de montrer la détermination des pouvoirs publics. C'est cette volonté politique de santé publique qui permet à notre pays d'être moins touché que nos voisins par ce phénomène. Dans le même temps, je constate qu'à leur tour, nos partenaires prennent, sur les mêmes bases, des mesures spécifiques de lutte contre cette consommation d'alcool ».

Yves Bur, député UMP du Bas-Rhin, dans *60 millions de consommateurs*, n° 402 de février 2006 (p. 35).

Pour aller plus loin :

- « Vers une interdiction de fumer dans tous les lieux fermés et couverts », *CEAS-poin-com* à paraître (proposition de loi d'Yves Bur).
- Dossier « L'alcool et les jeunes » (pp. 32 à 43), *60 millions de consommateurs*, n° 402 de février 2006.



Respectueuses impertinences

Yatch aux Seychelles ?

Mi-février, une administration a adressé plusieurs tableaux d'« analyse » à remplir aux associations qui gèrent un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). En effet, explique cette administration, ceux envoyés fin 2005 (grosso modo dix pages d'indicateurs) ne permettent pas « l'analyse après leur retour » (sic). L'un des nouveaux tableaux à compléter est intitulé : « Destination à

la sortie de l'établissement au regard du logement ». Il comporte seize possibilités qui vont de « logement HLM » à « baraque, squatt, caravane » en passant par « destination inconnue ». Cependant, la première possibilité est : « accédant à la propriété »... Un responsable de CHRS nous assure avoir hésité à ajouter : « Yatch aux Seychelles »...



A votre agenda

Les migrations pour vivre ensemble du 15 au 29 mars à Laval

Du 15 au 29 mars 2006, à Laval, un collectif d'associations (dont la Ligue de l'enseignement, les 3-Mondes, Alter-Egaux...) organise des « semaines d'éducation contre le racisme » avec projection de film, expositions, animations, formation et conférence...

« Et si la France, s'interrogent les organisateurs, était un pays de migrations qui s'ignore ? Et si les migrants avaient des droits ? Et si on les accueillait convenablement ? »

Au programme, en particulier, le mercredi 29 mars, à 20h30, à la maison de quartier d'Hilard, à Laval, conférence avec Willy Beauvalet (professeur de sociologie à l'IEP de Strasbourg) sur le thème : « La France, un pays de migrations qui s'ignore ». Le conférencier présentera une histoire des migrations en France, la place des immigrés dans la société française, les phénomènes de discrimination. Il abordera ensuite les différentes politiques de l'immigration en France depuis les années 70 et sa gestion par l'Europe depuis 1990.

Entrée libre.

Travailler plus, moins, autrement... les 17, 18 et 19 mars au Mans

Les 17, 18 et 19 mars, au Palais des congrès et de la culture du Mans, *Le Monde diplomatique* et l'Association des Carrefours de la Pensée, en partenariat avec la ville du Mans, organisent le 16^e Carrefour de la Pensée sur le thème : Travailler plus, travailler moins, travailler autrement...

Cinq tables rondes sont programmées, avec la participation de sociologues, historiens, économistes...

- Vendredi 17 mars, à 15h : Les métamorphoses du travail.
- Samedi 18 mars, à 9h30 : Le travail au féminin.
- Samedi 18 mars, à 15h : Salariés en concurrence.
- Dimanche 19 mars, à 9h30 : Le travail, source de création culturelle.
- Dimanche 19 mars, à 15h : Société de travail, société de loisirs.

Entrée libre et gratuite. Renseignements :

Tél. 02.43.47.38.60.

Mél. clara.herin@ville-lemans.fr

La pensée hebdomadaire

« De plus en plus de concitoyens prennent conscience qu'une croissance infinie dans un monde limité est aussi absurde qu'antiphysique. Plus encore, notre société commence à percevoir que la croissance n'est pas le remède à tous nos maux : mais, bien au contraire, qu'elle est responsable d'une grande partie de nos maladies de civilisation ».

Vincent Cheynet, rédacteur en chef du magazine *La Décroissance*,
« Le partage et la sobriété doivent être deux valeurs centrales », *La Croix* du 3 février 2006.